



Association U.E.P.A.
50, rue de la Cras - 21560 ARC-sur-TILLE

N° SIREN : 488 007 139 N° SIRET : 488 007 139 00014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU

19 JANVIER 2018

Site internet : www.uepa.fr

03.80.37.04.54

Mme, Mlle, Mr habitant à

Code Postal N° rue Courriel @

COTISATION - DON

(... si vous estimez devoir et pouvoir le faire et sous réserve d'un versement récent que vous ne pourriez renouveler)

Je désire verser mon **adhésion**, faire un **don**, à l'Association **UEPA**, pour l'année **2018**, d'un montant de :

- adhésion : **20 €**

- don : **30 € - 40 € - 50 € - 60 € - 70 € - 80 € - 100 € - 150 € - 200 € - 300 € - 400 € - 500 €**

- au-delà€ A Le Signature :

Je recevrai un **reçu fiscal** pour don à Association reconnue d'Intérêt Général.

Réduction d'impôts : 1° - pour les **PARTICULIERS = à 66 % du don** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

2° - pour le **mécénat d'ENTREPRISE = 60 % du versement**, plafonné à 0,5 % du chiffre d'affaires HT, cumulable avec la 1ère réduction.

Sous réserve d'un changement de la législation, les personnes assujetties à l'impôt sur les grandes fortunes peuvent faire un don via la Fondation du Patrimoine pour bénéficier d'une réduction sur l'ISF. Voir imprimé sur notre site www.uepa.fr

POUVOIR

(pour les adhérents à jour de cotisation 2017)

Je soussigné donne pouvoir à pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'Assemblée Générale de l'**U.E.P.A (Une Eglise Pour Arc/Tille) vendredi 19 janvier 2018 à 19 h** salle polyvalente l'ASSET'.

A le Signature :

Vos remarques, questions, suggestions et souhaits éventuels :

Notre association est
habilitée à recevoir
LEGS et DONATIONS
(loi du 31 juillet 2014)